

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS DE L'ÉTUDE DE SÛRETÉ DU QUARTIER DE SAINT-BRUNO

AXE	PRÉCONISATION	DÉTAIL	MISE EN ŒUVRE
Passage du Marché	1 Fermer au public le Passage du Marché	*Conserver en l'état la voie sans issue menant au 7 passage du Marché, qui dessert deux copropriétés. *Installer une clôture/palissade d'une hauteur de 2M30 mini, d'une surface lisse, sans point d'accroche ni élément facilitant l'escalade. Dans sa partie sommitale elle sera équipée de dispositifs anti-franchissement de type <i>dents de loup</i>. Son implantation se fera sur l'emprise foncière du bâtiment, correspondant à la parcelle cadastrale n°152. Il conviendra de prévoir dans cette clôture : -Un portail pour permettre l'accès nord de la bibliothèque (via le porche du 85). -Un portillon donnant directement sur la place Saint-Bruno. -Éventuellement, un portail coulissant, sous réserve de l'avis du SDIS, pour permettre un accès de secours (voie carrossable desservant le 7 passage du Marché). La casquette située devant la façade sud de la bibliothèque sera intégrée au dispositif de sécurisation. *Fermer le porche du 85 Cours Berriat par un barreaudage permettant une ouverture totale pour un passage avec un véhicule ou simplement piéton avec badge VIGIK. Ce genre de dispositif est très courant dans le secteur tels que le 73 et le 83 Cours Berriat. *Maintenir un niveau d'éclairage satisfaisant dans le passage du Marché qui restera ouvert	Mairie, en lien avec les copropriétaires
	2 Mettre en place une nouvelle clôture bordant le square	Clôture d'une hauteur d'1,60m minimum en serrurerie, pensée pour éviter d'être un facilitateur d'escalade.	Mairie
Square et abords immédiats	3 Revoir l'implantation de cette clôture dans sa globalité	Englober dans le périmètre clôturé certains angles (pour éviter une fixation d'individus) et ne conserver que 2 ouvertures (une côté parking/marché au centre de la place, l'autre angle sud-ouest, côté rue Abbé Grégoire).	Mairie
	4 Traiter attentivement les éléments bâtis (tels que local EDF ou toilettes publiques)	Pose de système défensif de type herse au niveau des angles, pour rendre «étanche» la clôture du parc	Mairie
	5 Retirer tout élément rendant possible la cache de produits stupéfiants	Haies actuelles à enlever et à remplacer par un parterre de fleurs ou des végétaux sur tige de type rosiers.	Mairie
	6 Retirer les bancs extérieurs au parc, côté nord entre La Poste et la rue de la Nursery	Réutilisation possible dans le parc.	Mairie
	7 Déplacer les bancs à l'intérieur du square	A positionner au minimum à 1m de la clôture pour éviter tout effet facilitateur d'escalade.	Mairie
	8 Retrait des blocs béton implantés le long du parc côté Est	Blocs situés le long de la treille permettant aux piétons de traverser la place sur l'axe Nord-Sud	GAM
	9 Fermer le parc la nuit 20H00-07H00		Mairie
	10 Améliorer l'éclairage du contour du parc, particulièrement dans ces façades Nord et Sud		Mairie
	11 Ne pas baisser l'intensité de l'éclairage avant 01H00 du matin sur la place et aucunement dans le parc et dans la périphérie immédiate de ce dernier		Mairie
	12 Rendre accessible l'espace canin depuis l'extérieur H24		Mairie
Arrêt de tram « Saint-Bruno »	13 Remplacer la dernière vitre de l'arrêt par du bois (produits similaires à celui déjà en place sur l'arrêt) et de prolonger vers l'est sur 2 ou 3 autres longueurs équivalentes (hauteur min 1,80m)		SMAGG / JC DECAUX
	14 Poser des gardes corps sur le trottoir d'en face à partir du début du local de l'église évangélique jusqu'en limite de façade +1 mètre.	Le but est de rendre plus difficile les aller et venues permanentes sans nuire à la sécurité, voire même en l'améliorant car les usagers seront plus facilement guidés vers le passage piéton conduisant à la rue Edgar Quinet.	SMAGG (M'TAG)
Traitement de la rue Edgar Quinet et de la rue de la Nursery	15 Prendre un arrêté municipal interdisant la circulation des trottinettes électriques pour les rues Edgar Quinet et de la Nursery		Mairie
	16 Supprimer le parking à trottinette de la rue Edgar Quinet	Le déplacer ailleurs	Mairie
	17 Interdire la circulation des cycles rue Edgar Quinet à contresens de circulation		Mairie
	18 Fermer l'accès aux véhicules de la rue de la Nursery depuis le cours Berriat et poser un double barriérage filtrant limitant l'accès aux piétons		Mairie
Sécurité routière	19 Étendre l'interdiction au stationnement et à la circulation des trottinettes sur tous les trottoirs de la zone, zone partagée ou parking public	Côté Sud du cours Berriat entre Abbé Grégoire et rue Michelet, ensemble des trottoirs de la place St Bruno à l'Est de la rue Abbé Grégoire.	Mairie
Extension de la vidéoprotection du secteur	20 Installation de 7 nouvelles caméras		Mairie
Mobilisation de tous les services de l'état	21 Faire contrôler la taxe d'habitation par la DDFIP		DDFIP
	22 Accompagner les éboueurs par un équipage de la PM le matin	Pendant une période à déterminer.	Mairie

Des services de l'état ou collectivités	23	Concertation entre les services de la propreté et les syndicats pour que les poubelles restent le moins possible sur la voie publique.		Mairie
Syndics d'immeubles	24	Désactiver les digicodes et privilégier les vigik		Syndics
	25	Vigilance accrue à chaque renouvellement de vigik et désactivation de chaque vigik perdu	Dans les montées qui posent problème.	Syndics
Marché Saint-Bruno	26	Fermer le marché Saint-Bruno	Fermeture selon la graduation suivante : Solution 1 : Fermeture du mardi au vendredi sauf exclusivement pour l'alimentaire. Les commerces restants seront contenus dans la partie Sud de la place. Solution 2 : Fermeture du mardi au vendredi pour tous les commerces. Solution 3 : Ouverture du marché le samedi et dimanche uniquement pour l'alimentaire avec maintien de l'installation des commerçants dans la partie Sud de la place. Solution 4 : Fermeture totale du marché et délocalisation sur un autre site.	Mairie